



**Procès-verbal de la séance extraordinaire du
conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 octobre 2018 à 19 h 30
7701, boul. Louis- H.-La Fontaine**

PRÉSENCES :

M. Luis Miranda, Maire d'arrondissement
Mme Andrée Hénault, Conseiller de ville
Mme Lynne Shand, Conseillère d'arrondissement
Mme Kristine Marsolais, Conseillère d'arrondissement
M. Richard L Leblanc, Conseiller d'arrondissement

Formant quorum et siégeant sous la présidence de M. Luis Miranda, maire d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Mohamed Cherif Ferah, Directeur d'arrondissement
Mme Jennifer Poirier, Secrétaire d'arrondissement
Mme Nataliya Horokhovska, Secrétaire d'arrondissement substitut
Commandant Chartrand, Service de police de la Ville de Montréal, poste de quartier 46

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19).

Période de questions du public

La période de questions débute à 19 h 30, et se termine à 19 h 31.

10.01

Période de questions des membres du conseil

La période de questions débute à 19 h 31, mais aucune question n'est posée.

10.02

CA18 12245

Adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2018 à 19 h 30

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 2 octobre 2018 à 19 h 30.

ADOPTÉE

10.03

CA18 12246

Approuver le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2019, 2020 et 2021

Il est proposé par Richard L Leblanc

appuyé par Kristine Marsolais

et unanimement résolu :

D'adopter le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour l'arrondissement d'Anjou, de même que les montants d'investissements et les sources de financement prévus pour ces projets pour les années 2019, 2020 et 2021, et d'en approuver la transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal, à savoir :

En millier \$

Projet INVESTI	2019	2020	2021	Total
34909-Programme de réaménagement de parcs	2 265	3 465	3 540	9 270
42509-Programme de protection des bâtiments	1 923	1 393	1 348	4 664
55510-Programme de réfection routière et d'infrastructures	1 300	700	700	2 700
68509-Acquisition d'équipements et développement de systèmes informatiques	125	105	75	305
68709-Programme d'acquisition d'équipements et d'ameublement	50			50
Total général	5 663	5 663	5 663	16 989

ADOPTÉE

30.01 1180558009

CA18 12247

Adopter le budget de fonctionnement de l'arrondissement pour l'exercice financier 2019

ATTENDU QUE les transferts centraux relatifs à la réforme du financement des arrondissements occasionnent une diminution pour le budget 2019 de l'arrondissement en raison de l'impact des activités centralisées;

ATTENDU QUE les transferts centraux correspondent à une indexation de 0.66 % pour la rémunération et les biens et services, alors que l'augmentation des dépenses prévues sera de l'ordre de 1.9 %;

ATTENDU QUE lors de la réforme du financement des arrondissements, l'arrondissement d'Anjou n'a pas obtenu les transferts centraux lui permettant de maintenir les services à la population sans avoir à imposer une taxe locale;

ATTENDU QUE nous devons, par respect pour notre population, adopter un budget qui assure le maintien des services de proximité;

ATTENDU QU'il revient à l'arrondissement de pallier à cette dotation budgétaire déficiente;

Il est proposé par Andrée Hénault

appuyé par Richard L Leblanc

et unanimement résolu :

D'adopter le budget dressé conformément à l'article 143 de la Charte et de transmettre celui-ci au Comité exécutif de la Ville de Montréal.

D'adopter un budget de fonctionnement pour l'année 2019 au montant de 27 111 000 \$ pour le volet dépenses, un montant de 1 495 000 \$ pour les revenus autonomes.

D'autoriser une affectation du surplus de l'arrondissement de l'ordre de 729 300 \$ au budget de fonctionnement 2019.

Afin d'équilibrer le budget, l'arrondissement entend adopter un règlement visant l'imposition de taxes relatives aux services à l'ensemble des immeubles imposables de l'arrondissement de 11.5 ¢ du 100 \$ d'évaluation. Cette taxe générera des recettes totalisant 6 898 385 \$.

ADOPTÉE

30.02 1180558008

CA18 12248

Levée de la séance

Il est proposé par Kristine Marsolais

appuyé par Andrée Hénault

et unanimement résolu :

Que la séance soit levée à 20 h 01.

ADOPTÉE

70.01

Luis Miranda
Maire d'arrondissement

Jennifer Poirier
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le
6 novembre 2018.